



Le RTES, un réseau de collectivités pour développer l'ESS dans les politiques publiques

- 145 collectivités locales adhérentes (Régions, départements, métropoles, agglomérations, communes..)
- Convaincues que l'ESS est une économie en capacité d'apporter une réponse
- Qui adhèrent au RTES pour échanger, s'informer, faire connaître et contribuer, au niveau local, national et européen
- Un des sujets: comment renforcer les liens entre politique ESS et politique de la ville?
- Illustrations des liens à Strasbourg

Le rôle possible des collectivités locales

Plusieurs leviers à disposition des collectivités synthétisés dans le Kit MunicipalESS:

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Fiche6.pdf>

Renforcer la transversalité au sein des collectivités:

- **Renforcer l'acculturation réciproque entre la politique de la ville, l'ESS et le développement économique par des formations croisées**
- **Inscrire l'ESS dans les contrats de ville: mobiliser les acteurs de l'ESS dans les instances de concertation et pour le relais des appels à projets**

Rôle possible des collectivités locales

Favoriser l'emploi des habitants des quartiers prioritaires par la commande publique responsable

Faire confiance, inscrire les relations dans un temps long : privilégier par exemple les conventions pluriannuelles d'objectifs

S'appuyer sur les bailleurs sociaux pour l'implantation et la consolidation des projets

Soutenir la création de lieux partagés, de lieux d'accueil et d'espaces ressources à destination des habitants, des porteurs de projet et plus largement des acteurs du territoire.

Rôle possible des collectivités locales

Repérer les initiatives et accompagner le passage de l'économie informelle à l'ESS → un des axes de travail du RTES année 2021

S'appuyer sur les envies, les compétences et savoir-faire des habitants et sur les conseils citoyens

Reconnaître l'innovation comme moteur de développement dans les quartiers politique de la ville et favoriser son accompagnement

Exemple du Contrat de Ville 2015 – 2022 de Strasbourg Eurométropole

- L'ESS est inscrite dans le contrat de ville de l'Eurométropole comme étant un levier de développement économique et d'emploi dans les QPV
- La Région et la CRESS au titre de leurs compétences et missions, signataires du contrat, doivent être des partenaires privilégiés
- *Protocole d'engagements renforcés et réciproque* actualise le contrat de ville, et réaffirme le rôle de l'innovation sociale et de l'ESS au sein de la politique de la ville

Outils financiers pour l'émergence d'activités économiques en QPV

- FEDER, FSE
- Convention de financement entre la Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg (en cours de délibération)
 - ➔ *dispositif permettant la métropole de financer investissement et fonctionnement pour accompagner l'expérimentation et l'amorçage de projets ESS*
- Appel à projet annuel du contrat de ville et conventions pluriannuelles d'objectifs
- Accompagnement à la candidature d'autres AAP (Quartiers fertiles, Fabrique de territoire)
- Co-investissement avec l'ANRU et la Banque des territoires

Outils d'accompagnement à l'émergence d'activités économiques en QPV

- Ingénierie croisée et dédiée : agents dédiés à l'ESS à l'échelle de la métropole et agents dédiés au développement économique en QPV
- AMO Développement Économique dans le cadre de la convention NPNRU
 - ➔ *QPV ANRU, étudie la faisabilité économique, le montage financier qui permet de réunir les meilleures conditions à la réussite d'un projet à vocation économique*
- Dispositif « Fabrique à projet d'utilité sociale » porté par Alsace Active, déploiement en QPV uniquement
 - ➔ *Identification des besoins sociaux non couverts et accompagnement à la création d'activités économiquement viable*
 - ➔ *Démarche qui s'inscrit dans le temps long, mobilisation de l'ensemble de l'éco système local*
 - ➔ *Co-financement Région, Eurométropole et FSE*
- Parcours du créateur d'entreprise en QPV
 - ➔ *Mobilisation d'opérateurs dédiés à l'accompagnement de porteurs de projet domiciliés en QPV et ayant un projet d'implantation en QPV, à chaque étape du projet (émergence, conseils/montage et financement)*
- Dispositif « Territoire Zéro chômeur de longue durée »
- NPNRU et économie circulaire

Leviers fonciers et outils immobiliers d'aide à l'émergence d'activités économiques en QPV

- **Mobilisation de fonciers de la collectivité et aide à l'immobilier**
 - ➔ *Favoriser l'émergence de projets ESS. Exemple : projet hybrides d'agriculture urbaine*
 - ➔ *Prise en charge de loyer pour soutenir des initiatives. Exemple : création d'une conciergerie solidaire de quartier*
- **SEM immobilière LOCUSEM**
 - ➔ *Proposer des locaux aux TPE PME et favoriser, notamment, le secteur de l'ESS et l'implantation en QPV*
 - ➔ *Garantir des loyers modérés*
 - ➔ *Augmentation de la capitalisation de la SEM pour accroître son action*
- **Pépinière d'entreprises**
 - ➔ *Situé en QPV et ZFE-TU*
 - ➔ *Solution immobilière à loyer faible pour les jeunes entreprises de moins de 2 ans*

Ces outils et leviers permettent l'émergence d'objets de redynamisation en QPV, tels que :

- **Conciergeries solidaires de quartier**
➔ *Déployer une offre de services majoritairement en lien avec des acteurs de l'ESS, en adéquation avec les attentes des habitants-es*
- **Tiers lieux**
➔ *Réflexion sur lieux d'animation, de redynamisation avec un fort ancrage territorial*
- **Associations « outils » à soutenir**
➔ *Exemple : VRAC – Vers un Réseau d'achat en commun permettant une offre alimentaire de qualité à prix maîtrisé répondant au manque de commerces de première nécessité non viables en QPV*
- **Projets d'agriculture urbaine**
➔ *Pédagogie à l'environnement et au bien manger, insertion professionnelle, amélioration de l'image et attractivité....*
- **Maisons urbaines de santé**